

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Enfance - Famille  
Service des Actions Préventives  
110 48

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

**OBJET : Subventions allouées aux associations oeuvrant en faveur des populations roms -  
exercice 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance et de prévention, le Département conclut des conventions avec des associations qui interviennent auprès des familles vivant en squats et bidonvilles à Marseille.

Ainsi, le présent rapport propose d'allouer une subvention de fonctionnement aux deux associations suivantes dont le détail figure dans le tableau annexé :

- Arte chavalo, cité des associations, présidée par Monsieur Patrick DESBOUIGES est située 93 la Canebière - 13001 Marseille. Cette association aide à la reconnaissance et à l'intégration sociale, culturelle et éducative des enfants issus des bidonvilles marseillais.

- L'école au présent, présidée par Madame Mireille HUGUET est située 17, boulevard Curtil - 13012 Marseille. Créée en mars 2014 après un travail bénévole de terrain pendant deux ans, cette association accompagne des familles dont les conditions de vie sont marquées par la très grande précarité. Elle mène des actions de soutien à la parentalité, et participe à un travail de réflexion sur la scolarisation des enfants en difficulté et l'accès aux droits des familles en général.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL